



Le message de M. Christian Ntsay a été lu par Mme Nombana Razafinisoa, Chargée de programme



www.madagate.org



Bureau
international
du Travail

Célébration de la Journée mondiale de la sécurité et la santé
au Travail (JMSST)
28 avril 2017
Ministère de l'Economie et du Plan Anosy
Antananarivo

« Optimiser la collecte et l'utilisation des données sur la Sécurité
et la Santé au Travail »

Message de M. Christian Ntsay, Directeur du Bureau Pays de l'OIT pour Madagascar, Les Comores, Maurice et les Seychelles

Mesdames et Messieurs,

A l'occasion de cette journée de célébration de la Journée Mondiale de la Sécurité et la Santé au Travail (JMSST), permettez-moi de vous transmettre les salutations de Monsieur Christian Ntsay qui, actuellement en mission à l'extérieur du pays, nous a chargé de vous livrer ses messages.

L'Organisation internationale du Travail a déployé de multiples initiatives dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail depuis sa création en 1919, et les normes internationales du

travail sur la sécurité et la santé au travail sont parmi les premières conventions et recommandations adoptées par l’Organisation. C’est la raison pour laquelle, depuis 2003, la Journée mondiale sur la Sécurité et la Santé au Travail est un événement annuel pour les Etats membres de l’OIT, célébré le 28 avril de chaque année. Cette journée est retenue par l’OIT pour souligner la nécessité urgente d’améliorer les données nationales sur la sécurité et la santé au travail. En effet, l’on estime que plus de 2,3 millions de décès et 300 millions d’accidents causant des blessures se produisent sur le lieu de travail chaque année. Cela est énorme. Toutefois, ces estimations ne reflètent pas correctement l’ampleur du problème, ni l’impact réel des accidents du travail et des maladies professionnelles sur les travailleurs, les familles et les économies. De meilleures données nationales sont nécessaires pour une meilleure compréhension des dimensions et des conséquences des accidents du travail, des blessures et des maladies et pour soutenir des politiques et des stratégies efficaces pour des lieux de travail sûrs et sains.

Mesdames et Messieurs,

A l’instar de tous les pays du monde, Madagascar a choisi de marquer cette année cet événement autour du thème mondial: « *Optimiser la collecte et l’utilisation des données sur la Sécurité et la Santé au Travail* ». Ce thème appelle tous les États membres de l’OIT à améliorer leur capacité à collecter et à utiliser des données fiables sur la sécurité et la santé au travail. En effet, l’adoption par les Nations Unies de l’Agenda 2030 pour le développement durable exige aux États membres de disposer des données sur tous les indicateurs afin de mesurer les actions menées. En ce qui concerne la sécurité et la santé au travail, la cible 8.8 de l’ODD 8 la « *Protection des droits du travail, la promotion de la sécurité sur le lieu de travail et l’assurance d’une protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire* » , porte sur l’importance d’avoir un milieu de travail salubre et en sécurité. Spécifiquement, pour la sécurité et la santé au travail, les pays sont invités à rendre compte sur l’indicateur « *Fréquence des accidents du travail mortels et non mortels, par genre et statut de migrant* » ce qui de ce fait met l’accent sur la nécessité cruciale, pour les pays, d’améliorer leur capacité à collecter et à utiliser des données fiables sur la sécurité et la santé au travail.

Avec cette louable initiative de la célébration de cette Journée Mondiale, je voudrais féliciter le Ministre de la Fonction Publique, de la Réforme de l’Administration, du Travail et des Lois Sociales, son équipe et les organismes sous-tutelle pour leur engagement à poursuivre l’adhésion de Madagascar à cette valeur fondamentale de l’OIT.

